

Aristide Briand replâtre de vieux murs

Dix-septième année. - N° 6.110

ABONNEMENTS :		
	11 Mois	1 An
Nièvre et limitr...	55.00	30.00 16.00
Autres départ...	80.00	32.00 17.00
Union postale...	100.00	52.00 28.00

TELEPHONE : 2-47 & 2-48

PARIS-CENTRE

DIMANCHE
29
NOVEMBRE 1925

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS ♦ 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN ♦ 20 CENTIMES ♦ Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

CE QU'ON NOUS OFFRE SOUS LE NOM DE « LARGE CONCENTRATION RÉPUBLICAINE »

Un cabinet Briand-Painlevé succède à un cabinet Painlevé-Briand

Où l'on voit la bouffonnerie tenter de faire un instant oublier une situation tragique

Le régime actuel consacre toutes les facilités mêmes celle des dictons les plus solidement établis. Nous saurons désormais que le ridicule ne tue plus en France.

Il y a huit jours la Chambre signifiait son congé à un cabinet Painlevé dont les principaux collaborateurs étaient : MM. Briand, Chautemps, Daniel-Vincent, Daladier, de Monzie, Jean Durand, Léon Perrier et Durafour. M. Briand, appelé à former un nouveau ministère prend comme principaux collaborateurs MM. Painlevé, Chautemps, Daniel-Vincent, Daladier, de Monzie, Jean Durand, Léon Perrier et Durafour. Il est vrai que la plupart de ces messieurs changent d'attribution.

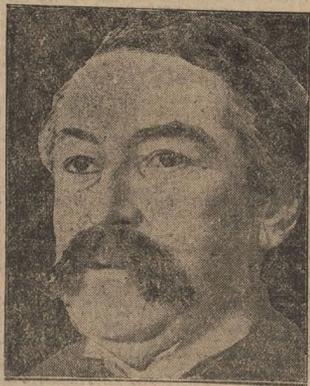
M. Painlevé qui avait le portefeuille des Finances, prend celui de la Guerre ; M. Daladier, qui y remplaçait, prend celui de l'Instruction publique ; M. Chautemps saute de la Justice à l'Intérieur... Il n'y a guère que M. de Monzie qui reste en place. Il est vrai que le Frégoli ministériel s'est dans un laps de temps étonnamment court, travesti successivement à l'aide du bicorne de garçon de recettes des Finances, de la Toque de Grand Maître de l'Université, de la sirmarre de Garde des Sceaux et de la salopette de chef cantonnier des Travaux Publics.

Comment rira lorsqu'on voit M. Briand prendre comme ministre des Finances M. Loucheur, qui, depuis les temps héroïques de Clemenceau n'a pas peu contribué à l'appauvrissement de la France. C'est un gendarme qu'il aurait fallu appeler, c'est un... Loucheur qu'on appelle.

La figure de M. Loucheur n'est pas la moins inquiétante de toutes. Depuis 1918, il n'a cessé de suivre vers la gauche le déplacement de la majorité. Ministre sous Clemenceau, ministre sous Briand, il trouverait encore moyen d'être ministre sous Cachin.

Le retour au verrouillage cartelliste assaïonné de M. Loucheur, voilà ce que M. Briand appelle un cabinet de concentration républicaine !

Ce que sera la déclaration de M. Briand.



M. Briand

La journée de M. Briand

Paris, 28 novembre. - Vers 11 heures, M. Raoul Péret est arrivé au Quai d'Orsay. Il s'est joint à la réunion des personnalités politiques, dans le bureau de M. Briand. A 11 h. 30, M. Raoul Péret quitte le Quai d'Orsay et déclare qu'il ne fera pas partie du ministère Briand, certains groupes du Parlement ayant jeté l'exclusivité contre lui.

A midi, M. Briand est parti pour l'Elysée. Il nous a déclaré :

« Je ne vais pas soumettre au président de la République, une liste définitive, car l'attribution des portefeuilles n'est pas complètement faite ; mais je pense pouvoir revenir vers 15 heures et cette fois indiquer la composition définitive de mon ministère. »

Arrivé à l'Elysée à 11 h. 15, M. Briand est reparti à midi 30. Ce fut aussitôt une ruse de journalistes et cinquante questions posées à la fois.

« Mais oui, ça va... Ça ne va pas mal... déclare le président en regardant sa voiture. Mais ces paroles évasives ne pouvaient satisfaire la curiosité professionnelle des reporters qui insistent de la plus pressante façon pour obtenir le nom des principaux collaborateurs de M. Briand. »

« Et M. Briand lit alors les noms que nous avons publiés ci-dessus. »

« Il insiste particulièrement sur le rôle considérable qu'aura à jouer M. Pierre Laval, auprès de lui. »

« J'aurais désiré donner à M. Pierre Laval

Le Nouveau Ministère

Présidence du Conseil et Affaires étrangères

Justice	Aristide BRIAND
Finances	René RENOULT
Intérieur	LOUCHEUR
Guerre	Cam. CHAUTEMPS
Marine	PAINLEVÉ
Instruction publique	Georges LEYGUES
Travaux publics	DALADIER
Commerce	de MONZIE
Colonies	Daniel VINCENT
Agriculture	Léon PERRIER
Pensions	Jean DURAND
Travail	JOURDAIN
	DURAFOUR

Les Sous-Secrétaires d'Etat

Présidence du Conseil	Pierre LAVAL
Finances	Paul MOREL
Marine marchande	DANIÉLOU
Régions libérées	CHAUVIN
Aéronautique	Laurent EYNAC
Enseignement technique et Education physique	BENAZET
Habitation	LEVASSEUR
Guerre	OSSOLA

Ce qu'on pense dans les milieux politiques du cabinet Briand

Paris, 28 novembre (de notre rédaction parisienne, par téléphone). - Le ministère Briand est accueilli fraîchement dans les milieux politiques. Faut-il s'en étonner ? Cette combinaison, ni chair ni poisson, qui manque à un rare degré d'éclat, n'est pas de nature à galvaniser les enthousiasmes.

Chacun trouve sujet à récrimination. Les purs cartellistes ont manifesté leurs sentiments intimes en refusant de s'embarquer dans la galère. Ils ne se consolent pas de l'infidélité des socialistes. Ils affectent d'autre part, de s'émouvoir des gages donnés à la réaction. Et quels gages, mon Dieu ?

L'ombre jalouse de M. Jourdain et cette vieille rouille de Georges Leygues, qui a passé sa carrière politique à chercher les rapprochements des points de vue. Le Centre trouve la concentration un peu mince.

Que dire alors des déserteurs du Bloc National, qui implorent le retour à l'Union sacrée. Tout le monde est donc déçu.

Il faut reconnaître d'ailleurs qu'à part quelques têtes, le ministère se compose de personnalités extrêmement médiocres, des doublures de deuxième ou troisième ordre. Passe encore si la qualité des têtes relevait sensiblement le niveau de l'ensemble. Mais quelles sont ces têtes ?

Nous n'avons pas à présenter M. Briand l'homme de toutes les capitulations et de toutes les acrobaties.

M. Painlevé ne relève plus depuis longtemps, que de l'opérette.

M. de Monzie est l'homme à tout faire des combinaisons louches de banque.

Quant à M. Loucheur, c'est le plus fumiste de nos charlatans politiques.

Un ministère sans majorité qui ne peut se maintenir que par des jongleries.

Son avenir dépend uniquement du tour que M. Briand a dans son sac. Car M. Briand a toujours un tour dans son sac, quand il prend le pouvoir.

Cette fois-ci, son idée de derrière la tête est de brouiller définitivement les socialistes et les radicaux, en brusquant le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Quant à M. Loucheur, il nous a dit :

« Le projet financier que je présenterai à la discussion des Chambres ne sera prêt qu'à la fin de la semaine prochaine. Cependant, je compte demander à la Chambre de commencer dès vendredi la discussion du budget. Et il ne dépendra pas de moi que celui-ci ne se poursuive sans désespérer le matin et l'après-midi. »

Ajoutons que M. Briand a l'intention de retourner à 17 heures à l'Elysée, afin de présenter au Président de la République, les membres de son ministère.

Le premier conseil de cabinet dont il a été parlé, se réunira ensuite.

Ce qu'il dira aux Chambres

Nous croyons savoir que la déclaration ministérielle du cabinet Briand, qui sera fort courte, ainsi que nous l'avons dit, précèdera de la façon la plus nette, les deux points suivants :

1° Elle dira la volonté du gouvernement de faire voter dans le plus bref délai, la réforme électorale, comportant le retour au scrutin d'arrondissement.

2° Elle annoncera la mise à l'étude en vue d'une réalisation prochaine des aménagements propres à assurer la réduction du service militaire à une année.

(Voir la suite en page 2)



M. Loucheur

On pourrait ainsi préparer de nouvelles élections en les basant sur le maquignonnage des mares stagnantes.

La combinaison suppose deux conditions : La première est que les radicaux socialistes cessent d'obéir au moindre froissement de sourcils de M. Léon Blum ; la seconde est que la farce politique ne soit pas dépassée par le drame financier.

On l'on voit deux charmantes jeunes filles mettre la main sur la caisse

New-York, 28 novembre. - On mande de Sioux-Falls, que deux charmantes jeunes filles ayant pénétré dans une petite banque de la ville de Renner, petite cité habitée surtout par des fermiers, obligèrent le caissier à leur remettre tout l'argent liquide qui se trouvait dans la banque.

La somme s'élevait à 500 dollars. Cet exploit accompli, les deux élégantes purent s'enfuir en automobile.

UN DETENU SE VADE

Dijon, 28 novembre. - L'Italien Alexandre Costesse, 27 ans, détenu pour vol depuis le 27 octobre dernier, a réussi à s'évader au cours d'un travail dans la cour de l'établissement.

Toutes les recherches faites jusqu'ici pour le retrouver sont restées infructueuses.

Les obsèques de la reine Alexandra



Le cortège funèbre se rend de la chapelle de Sandringham à la gare de Woloerton.

Le cercueil après la cérémonie religieuse.

La signature par le Reich du pacte de Locarno prépare une politique de chiffons de papier

La Deutsche Zeitung écrit :

Nous vivons maintenant des jours sombres, des jours de deuil et de soucis amers où l'on craint de perdre son courage. Le pacte s'étend sur le Reich comme un linceul. Uniquement par notre faute et sans y être contraint et sans aucune excuse valable ni devant nos compatriotes, ni devant la postérité, nous avons subi le déshonneur de Locarno !

MAIS TOUS LES BONS ALLEMANDS S'ACCOUCHERONT AU SOUVENIR DE SEDAN POUR NE PAS DESESPÉRER !

PUISSE VENIR BIENTOT LE JOUR BENI DE LA REVANCHE, OUNOS DRAPEAUX FLOTERONT FIEREMENT AU VENT ET OU NOUS ENTONNERONS NOS CHANTS DE VICTOIRE !

Le pessimisme règne à Angora au sujet des affaires de Mossoul

Constantinople, 28 novembre. - On mande à la « British United Press », qu'un pessimisme considérable régnait à Angora au sujet du conflit de Mossoul avec la Grande-Bretagne.

La Turquie a décidé de rejeter toute solution qui serait contraire à ses intérêts.

M. RADITCH REFLECTE ET S'EXCUSE

Belgrade, 28 novembre. - On se souvient qu'il y a quelques jours, M. Raditch, chef du parti paysan croate, ministre de l'Instruction Publique, avait prononcé à Ljubliana un discours véhément à l'adresse du fascisme italien.

Cette harangue provoqua à Rome une certaine émotion, et le ministre italien à Belgrade fut chargé de demander au gouvernement yougo-slave des excuses immédiates.

M. Raditch ayant réfléchi vient de déclarer qu'on avait mal interprété son discours. Devant cette rectification, il a été décidé tant à Rome qu'à Belgrade, que le conflit était réglé.

Quatre lions de ménagerie se sont offert hier une petite récréation

Ils s'étaient échappés pendant la représentation

Jarnac, 28 novembre. - Au cours d'une représentation offerte par une ménagerie aux enfants des écoles, une panne d'électricité se produisit au moment où l'un des employés faisait passer les lions d'une cage dans une autre.

Une porte étant restée ouverte dans l'obscurité, quatre fauves en profitèrent pour s'échapper. Et lorsque la lumière fut rétablie, on les aperçut au milieu de la foule. Plusieurs enfants furent renversés par l'un d'eux, qui prit la clé des champs.

Une panique s'ensuivit. Il n'y eut, heureusement aucun accident grave à déplorer, et les quatre lions purent être rapidement capturés.

Il avait tué sa belle-sœur

Paris, 28 novembre. - Georges Mondal, ouvrier couvreur, 25 ans, accusé d'assassinat sur la personne de sa belle-sœur, Florentine Mondal, comparait aujourd'hui devant la cour d'assises.

La femme avait abandonné son mari et ses deux enfants pour suivre son beau-frère. Etant retournée ensuite auprès de son mari, Georges Mondal en conçut un vif dépit et la menaça à diverses reprises, de lui faire un mauvais parti si elle n'abandonnait pas à nouveau son mari.

Je te forcerai bien à revenir avec moi, lui dit-il en diverses circonstances.

Ses prières, ses supplications, comme ses menaces, ayant été vaines, il acheta un rasoir. Le 16 février, Florentine Mondal s'étant rendue à l'hôpital Laennec, pour y voir une malade, Georges Mondal gagna sa sortie de l'hôpital, saisit sa matresse par les cheveux et lui trancha la gorge. Le rasoir s'ébrécha sur les os de la colonne vertébrale. Poursuivi par les agents, il en blessa deux avant d'être arrêté.

Dans son interrogatoire, il déclare qu'il n'avait pas l'intention de tuer, lorsqu'il est venu quater sa victime devant la porte de l'hôpital.

Je voulais seulement l'intimider, dit-il. Puis l'explication du meurtrier qui n'en a aucune à fournir.

J'ai vu rouge et j'ai frappé. L'avocat général réclame un châtiment exemplaire. M. Delattre prononce une châteureuse plaidoirie qui vaut à l'accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

La cour condamne Georges Mondal à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.

LES MÉDECINS SE SUCCÈDENT AU CHEVET DU FRANC



— Et dire, mon cher Paul Boncour, qu'ils le soignent des années et des années. Tandis qu'avec nous, dans huit jours, on l'enterrait, et on n'en parlait plus.

Dessin inédit de PEM



M. Chautemps



M. Daniel-Vincent

Le nouveau Cabinet

(suite de la page 1)

Le déjeuner qui avait réuni au Quai d'Orsay M. Briand et ses futurs collaborateurs a pris fin à 14 h. 30. M. Briand, après avoir eu un court entretien avec M. Laurent Eynac, a regagné ses appartements pour prendre quelques instants de repos.

C'est demain à midi que M. Briand quittera Paris pour se rendre à Londres où il signera mardi prochain 1^{er} décembre, les accords conclus à Locarno. Il sera de retour à Paris dans la journée de mercredi.

A l'Elysée

Les membres du nouveau gouvernement sont sortis à 18 h. 15 du cabinet du président de la République. Avant de regagner leurs voitures, ils doivent, à la demande des opérateurs photographiques et cinématographiques, se ranger sur les marches du perron, pour qu'un « groupe » soit pris. M. Briand lui-même engage ses collaborateurs à se prêter de bonne grâce à cette opération traditionnelle en déclarant plaisamment :

« Ces photographes exercent sur nous, une dictature insupportable. »

Puis M. Chaumets, ministre de l'Intérieur informe les représentants de la presse que le nouveau ministère se présentera mercredi devant les Chambres, au lieu de jeudi comme on l'avait annoncé d'abord. Le décret de nomination paraîtra demain au « Journal Officiel ».

Après que M. Briand eut annoncé qu'il venait de recevoir l'acceptation officielle par téléphone de M. Jourdain pour le portefeuille des pensions, M. Chaumets donna lecture du communiqué officiel suivant :

« M. Briand s'est rendu à l'Elysée. M. Briand a présenté les membres du gouvernement au Président de la République. Le président du Conseil a étreint ensuite ses collègues de la situation politique et les a priés de se réunir en conseil des ministres à l'Elysée, demain dimanche, à 18 heures, pour examiner les termes de la déclaration ministérielle. »

« En raison du voyage de M. Briand à Londres, le gouvernement ne se présentera devant les Chambres, que mercredi prochain à 16 heures. »

« D'autre part, le secrétaire général de la présidence de la République communique la note suivante :

« A 17 heures, M. Briand s'est rendu à l'Elysée, où il a fait signer par le président de la République, les décrets de nomination des membres du nouveau gouvernement. Ces décrets paraîtront demain au « Journal Officiel ». Aussitôt après cette signature, le président du Conseil a présenté ses collaborateurs au chef de l'Etat. »

Un premier Conseil des Ministres a alors été tenu sous la présidence de M. Doumergue.

Ge qu'ils sont

Ce huitième cabinet constitué par M. Briand, comprend treize ministres et huit sous-secrétaires d'Etat. Parmi les ministres, il y a neuf députés et quatre sénateurs. Les députés sont : MM. Briand (Loire-Inférieure), Chaumets (Indre-et-Garonne), Loucheur (Seine), Leygues (Lot-et-Garonne), Daladier (Aube), Durafour (Loire), Jourdain (Haute-Rhin).

Les sénateurs sont : MM. René Renoult (Var), de Monzie (Lot), Durand (Aude), Perrier (Isère).

Les sous-secrétaires d'Etat et le Haut-Commissaire appartiennent tous à la Chambre. Ce sont MM. Pierre Laval (Seine), Cazals (Alpes-Maritimes), Laurent Eynac (Haute-Loire), Daniélou (Finistère), Chauvin (Eure), Bénazet (Indre), Levasseur (Seine).

Sur ce nombre, outre MM. Painlevé et Briand, avaient fait partie des deux cabinets du 17 avril et du 19 octobre : MM. de Monzie, Durand, Durafour, Antériou, Daniélou, Ossola et Laurent Eynac.

MM. Chaumets, Vincent, Daladier, Perrier et Bénazet avaient figuré seulement dans le cabinet du 29 octobre.

MM. Morel et Pierre Laval dans celui du 17 avril.

A l'exception de M. Chauvin, tous les autres membres de ce ministère ont déjà siégé aux Conseils du Gouvernement.

Politiquement, les nouveaux titulaires des portefeuilles se répartissent de la façon suivante :

Groupes de la Chambre : Appartenance : 1^{er} au groupe radical ; MM. Chaumets, Daladier, Durafour, Cazals, Chauvin. Au groupe républicain socialiste : MM. Briand, Painlevé, Bénazet, Levasseur. Au groupe de la gauche radicale : MM. Loucheur, Daniel Vincent, Laurent Eynac, Daniélou et Morel. Au groupe des républicains de gauche : MM. Georges Leygues et Paul Jourdain. Groupes du Sénat : Au groupe de la gauche démocratique radical-socialiste : MM. René Renoult, de Monzie, Durand et Perrier. M. Pierre Laval qui n'est inscrit à aucun groupe, appartient en fait par ses votes au groupe des républicains socialistes.

Rappelons que l'importance numérique de ces divers éléments qui vont constituer l'assise essentielle de la nouvelle majorité est celle-ci :

A la Chambre : groupe radical-socialiste, 140 membres ; groupe républicain socialiste, 43 membres ; groupe de la gauche radicale, 41 membres ; groupe des républicains de gauche, 36 membres, et vraisemblablement le nouveau groupe Le Trocquer, formé des dissidents de la gauche républicaine démocratique, 15 membres. Au Sénat : groupe démocratique radical-socialiste, 157 membres ; Union démocratique et radicale, 24 membres.

Le nouveau ministère compte dix avocats : MM. Briand, René Renoult, Leygues, Laval, Chaumets, de Monzie, Durafour, Laurent Eynac, Morel, Chauvin et Ossola. Un membre de l'Institut : M. Painlevé. Deux Universitaires : MM. Daladier et Léon Perrier. Un docteur en lettres : M. Daniel Vincent. Un ingénieur : M. Loucheur. Un docteur en médecine : M. Durand. Un industriel : M. Jourdain. Deux publicistes : MM. Daniélou et Levasseur.

REVUE SCIENTIFIQUE ILLUSTREE

Sommaire du 25 novembre : L'Hygiène et la Défense de la Santé publique, par le Dr Léon Bernard. Membre de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Le Développement comparé du Cerveau chez l'Homme et chez les Singes, par F. Coupin, Docteur en Sciences, Préparateur au Muséum. Revue agronomique : Culture et Exploitation du Noyer, par Laurent Rigotard, Ingénieur-Agronome. Notes et Actualités : Physique : Spectres de Rayons gamma des Substances radio-actives. — Chimie physique : Les différents Types de Liaisons chimiques. — Biologie : Sur l'appareil respiratoire et la respiration chez les Invertébrés. — Statistique : Météorologie. — Enseignement : Emploi de l'Espéranto dans les Sciences pures et appliquées, etc. Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII^e).

DERNIERE HEURE

LA CRISE MINISTERIELLE

la Chambre n'est pas satisfaite

Paris, 28 novembre. — L'affluence a été moindre à la Chambre cet après-midi. L'agitation y a été aussi moins grande et le ton des conversations plus calme. La composition du nouveau ministère a fait naturellement tous les frais. Et comme il est sans exemple qu'un cabinet à sa naissance n'ait été tout d'abord l'objet de critiques nombreuses, celui-ci n'a pas échappé à la règle. De fait, il n'était guère possible que dans les circonstances présentes et complexes et si graves, qu'il saisisse tout le monde. Mais du moins pouvait-on espérer qu'il serait accueilli avec un minimum de satisfaction.

Il ne semble pas qu'il en soit ainsi. La plus sensible des déconvenues qu'il a causées paraît bien être celle dont témoignent les membres de l'opposition. Ils déplorent que M. Briand dont le sens politique est cependant si vif et si aiguisé, ait laissé passer, sans saisir, une aussi rare occasion de constituer sur la base la plus élevée, celle de l'Union Nationale, un cabinet considérant que tôt ou tard, il faudra de toute nécessité revenir.

« Ils se montrent ulcérés de n'avoir même pas été consultés par M. Briand à aucun moment de ses tractations si laborieuses et pour le surplus, ils qualifient de dérisoire la formule de concentration à laquelle il s'est essayé. »

Puis, en ce qui concerne plus spécialement le ministre des finances, ils jugent regrettable la désignation de M. Loucheur. « En raison du voyage de M. Briand à Londres, le gouvernement ne se présentera devant les Chambres, que mercredi prochain à 16 heures. »

Une déclaration... op miste

Ainsi, M. Louis Marin estime-t-il qu'elle est un défi.

Cependant que M. Bokanowski, plus modéré, mais réservant l'avenir, faisait la déclaration suivante :

« J'ai dit et je répète que j'engagerais mes amitiés à voter tout gouvernement qui se présentera avec un programme de salut financier. Peu importe les hommes, cela m'est égal. Mais je ne puis oublier que nous avons combattu toutes les idées de M. Loucheur, j'espère qu'à la faveur des circonstances, il modifiera ses projets. J'attends donc le nouveau gouvernement à son programme. »

Aussi bien et comme il était tout naturel, est-ce dans les rangs de l'opposition que se formulent les critiques les plus vives. Mais le nouveau cabinet n'en est pas exempt dans les groupes même de la majorité, où certaines désignations de personnes ont provoqué d'assez vifs mécontentements. Dans certaines de ces conversations qui se sont engagées cet après-midi, se retrouvait l'écho de controverses qui se sont élevées ce matin sur la désignation du titulaire de l'Intérieur.

Il n'y a d'ailleurs pas eu de séches critiques exprimées dans ces groupes ; mais aussi quelques jugements intéressants comme celui de M. Huguet, radical socialiste, qui a déclaré :

« Il faut attendre le cabinet à l'œuvre et sur le vu du programme, jusqu'à présent on a poursuivi une chimère en croyant possible de faire adopter par cette Chambre, l'impôt sur le capital sans se rendre compte que parmi les capitalistes, se trouvent une quarantaine de républicains de gauche, ralliés à la doctrine radicale, et qui ne sont pas partisans de cette réforme. »

« Il est évident, dit-il, que le projet qu'on nous apporte s'inspire de l'idée que le paysan qui travaille demande à être assuré du lendemain. »

« Quant aux socialistes, leurs avis sont mitigés. Par exemple on recueille auprès d'eux, des déclarations diverses. De M. Paul Boncour :

« Nous ne devons pas toujours avoir un rôle négatif. Il faut soutenir le cabinet. De M. Chastenet :

« Le ministère constitué par M. Briand paraît comporter un léger glissement vers la droite. Il faudra empêcher que ce glissement ne s'accroisse encore davantage. Pour le moment il convient d'attendre le nouveau cabinet à son programme. »

« J'envisage à la constitution de ce cabinet deux séries de début, ou, comme on dit mélangé. Nous le jugerons à ses actes. Dans l'occurrence, notre position sera la suivante : Pas de politique de soutien, pas d'opposition systématique. »

Ainsi peuvent être résumées, dans leur ensemble, les appréciations diverses qui se sont exprimées dans les différents groupes de la Chambre, sur le nouveau cabinet :

« Amers dans les groupes de l'opposition, agréables dans certains de ceux de la majorité et marquées au coin d'une indifférence et d'un détachement quelque peu hautain chez les socialistes. »

Au Luxembourg

Dans les couloirs du Sénat assez animés cet après-midi, les mêmes réactions se produisent lorsqu'on connaît la composition définitive du ministère.

On parait regretter le choix que fit M. Briand de certains collaborateurs et aussi celui qu'il ne fit pas de certains hommes politiques.

Au premier rang, on plaçait la désignation de M. Loucheur pour le ministère des Finances. A l'heure si grave que traversent notre pays, on craignait, sans distinction d'opinion, politiques, que malgré sa virtuosité, son brio, ses facultés d'imperturbable improvisateur, le député du Nord ne se trouve au-dessous de la tâche énorme qui va lui incomber.

On ne cachait pas le regret que celle-ci n'ait été confiée aux hommes pondérés et experts en finances publiques que sont par exemple MM. Doumer et Raoul Péret.

Les radicaux-socialistes se réjouissent d'avoir toutes les places.

Paris, 28 novembre. — Il n'y a eu ce matin à la Chambre, aucune réunion de groupe. Aussi les députés étaient-ils peu nombreux. Quelques radicaux-socialistes ont tenu dans les couloirs, des conciliabules dans lesquels ils ont échangé leurs vues sur la composition du futur cabinet.

Quelques-uns d'entre eux se basant sur les listes publiées dans la journée du matin et sur les renseignements parvenus jusqu'à eux sous directement du Quai d'Orsay, considéraient que la répartition des portefeuilles ne correspondait pas exactement aux desiderata exprimés hier par le parti radical au cours de ses réunions.

Mais lorsqu'à la fin de la matinée, ils apprirent que M. Renoult avait été choisi comme Garde des Sceaux, que M. Chaumets restait au ministère de l'Intérieur et qu'enfin M. Durand acceptait le portefeuille de l'Instruction Publique, ils se déclarèrent satisfaits.

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI

Le dernier adieu à la dépouille de la reine Alexandra

Londres, 28 novembre. — Le corps de la reine Alexandra a quitté ce matin vers 7 heures Westminster Abbey, dans un fourgon automobile et a été amené au château de Windsor, où un dernier service funéraire a eu lieu à 11 h. 30.

Cette cérémonie fut très simple et d'un caractère tout intime. Seule la famille de la défunte, une vingtaine de personnes en tout, étaient réunies pour le suprême adieu.

Le corps de la reine a été placé provisoirement dans un caveau en attendant que soit terminé le sarcophage préparé pour elle et le roi Edouard VII, dans la chapelle Saint-Georges.

On a pas le droit, sous un régime de liberté de conseil, la baisse du franc

Paris, 28 novembre. — Le colonel Bernard de Vesins, président de la Ligue d'Action Française, a été inculpé par M. Maillé-Laroche, juge d'instruction, d'atteinte au crédit de l'Etat, en vertu de la loi du 12 février 1924.

M. Bernard de Vesins s'est reconnu seul auteur responsable de l'affiche : *La République, c'est la banqueroute*, qui, dit-il, ne contient que des faits faciles à prouver.

Il en amorce la démonstration. Il proteste contre la saisie des affiches et contre l'inculpation dont il est l'objet. Le colonel a déclaré que son placard ne contient aucun élément de délit, rien qui puisse établir un fait de spéculation et de détournement de francs.

M. Marie de Roux a été choisi comme défenseur par M. Bernard de Vesins.

A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 28 novembre. — L'Académie des Beaux-Arts a tenu cet après-midi, une séance publique sous la présidence de M. Paul Chabas. Après l'exécution du poème symphonique *Pensées*, œuvre de M. Marc Delmas, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, M. Paul Chabas a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge funèbre des académiciens décédés et a souhaité la bienvenue aux nouveaux immortels.

La proclamation des prix dont nous avons déjà donné les lauréats a eu lieu aussitôt après.

Un audacieux attentat sur la route

Brunswick, 28 novembre. — Sur la route de Nordhausen, un nommé Troedelberger, originaire de Munich, demanda aux occupants d'une automobile la permission de monter sur la voiture.

Cette autorisation lui ayant été refusée, Troedelberger tira sur le chauffeur et sur les autres occupants qui furent tous mortellement atteints.

Troedelberger conduisit alors les cadavres par Nordhausen et les cacha dans une forêt. Les cadavres viennent d'être retrouvés. Le meurtrier arrêté a fait des aveux complets.

M. CHAMBERLAIN NOURRIT LES GENS ET LEURS ILLUSIONS.

Londres, 28 novembre. — Quatre-vingts personnes assistèrent au dîner qui sera offert mardi prochain à Lancaster House, par M. Chamberlain, en l'honneur des délégués étrangers venus à Londres pour signer le pacte de Locarno.

Tous les ambassadeurs et les principaux membres du cabinet, MM. Ramsay MacDonald et Lloyd George ont été invités. Quand au dîner qui sera offert le lendemain mercredi par M. Baldwin, quarante personnes seulement y assisteront. Aucun orchestre ne se fera entendre au cours de ces dîners.

Les Druses se concentrent de nouveau

Bevrouth, 28 novembre. — Autour de Damas, les Druses opèrent leur concentration. Il y a une certaine agitation dans la région de Hauran, où les bandes druses ont tenté sans résultat d'attirer à elles des dissidents.

LA SIGNATURE DU PACTE DE LOCARNO

Rome, 28 novembre. — On annonce que M. Scialoja et le marquis Médici Del Sella quitteront demain Rome pour se rendre à Londres, où ils doivent signer, au nom de l'Italie, les accords de Locarno.

M. Pilotti, qui se trouve actuellement à Paris, rejoindra la délégation italienne à Rome.

LE COMMISSARIAT DE BOURGES PASSE DANS LA HORS-CLASSE

Paris, 28 novembre. — Le commissariat central de police existant à Bourges, est rangé dans la hors-classe, 1^{er} échelon, à compter du 16 octobre 1925. M. Michelet, commissaire central de police hors classe, 2^e échelon à Bourges, est promu sur place à la hors-classe, 1^{er} échelon, à compter du 16 octobre 1925.

LA TEMPESTE SEVIT EN ITALIE

Rome, 28 novembre. — Un violent ouragan sévit actuellement sur toute la région des Calabres et en Sicile. D'importantes récoltes d'oliviers et d'orangeiers sont détruites.

Deux trains se trouvent bloqués aux environs de Catanzaro. Plusieurs pequebots qui avaient quitté Palerme durent chercher refuge contre la tempête dans les divers ports de la côte.

LE MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 28 novembre. — Ministère de l'Intérieur, direction de la Sûreté Générale : A la date du 28 novembre 1925, M. Malavergne, commissaire de police de classe exceptionnelle, 2^e échelon, à Clermont-Ferrand, est nommé commissaire de police de classe exceptionnelle, 2^e échelon, à Grenoble, en remplacement de M. Barneaud. M. Barneaud, commissaire de police de 1^{re} classe à Grenoble, est nommé en la même qualité à Clermont-Ferrand, en remplacement de M. Malavergne.

M. Granicher, commissaire de police de 2^e classe, chef de la Sûreté à Clermont-Ferrand, est nommé commissaire de 2^e classe à la même résidence.

M. Sanclaut, commissaire de police mobile de 1^{re} classe à la brigade à Clermont-Ferrand, est nommé commissaire de police de 1^{re} classe chef de la Sûreté à Clermont-Ferrand.

M. Dussou, commissaire de police de 2^e classe à Limoges, est nommé commissaire de police mobile de 2^e classe à la 6^e brigade régionale à Clermont-Ferrand.

GOMME AUX TEMPS BARBARES

Les maladeurs « chauffent » les pieds de la victime

Amiens, 28 novembre. — Un acte de banditisme a été commis la nuit dernière à Fontaine-sur-Somme. Joseph Merchez, 62 ans, rentier, habitant une maison isolée, était endormi, lorsqu'il fut réveillé par un bruit anormal.

Il allait se lever quand trois hommes pénétrèrent dans sa chambre, armés de revolvers, le ligotèrent et le bâillonnèrent.

Puis ayant clos les fenêtres au moyen d'étoffe et boulevé la maison ils revinrent auprès de M. Merchez, n'ayant rien trouvé.

Les bandits allumèrent alors un feu de sarment et portant leur victime près de la cheminée, lui exposèrent aux flammes les pieds et les pieds.

Le rentier demanda grâce. Un des bandits ayant fracturé la porte d'une armoire, découvrit 200 francs. Convaincus qu'ils ne trouveraient rien de plus, les maladeurs éloignèrent leur victime du feu et partirent.

M. Merchez souffrant cruellement de ses pieds brûlés, réussit après de longs efforts à couper les liens et attendit l'aurore, pour prévenir le maire de Fontaine. Il put donner le signalement des bandits qui, certainement, connaissent le pays et les habitudes de M. Merchez.

Le vin, les épaves, les voleurs et le régime sec

New-York, 28 novembre. — Il vient d'arriver à M. Diamantopolos, attaché à la légation grecque à Washington, une aventure désagréable. Tout le monde sait que les diplomates étrangers, ont, en vertu de la loi américaine, le privilège de pouvoir conserver chez eux des vins et des liqueurs pour leur usage personnel.

M. Diamantopolos, usant de cette autorisation, avait donc constitué chez lui une excellente cave qui faisait depuis quelque temps, l'envie des contrebandiers et des amateurs de vins et spiritueux. Voici donc que dans les premières heures de la matinée d'hier, des voleurs s'insinuèrent dans la cave de M. Diamantopolos et réussirent à emporter le meilleur de son contenu, soit deux cuisses de liqueurs et de vins fins. Dès qu'il s'aperçut du vol, le diplomate grec en fit part aux autorités fédérales, qui jusqu'à présent n'ont pu lui faire restituer le stock disparu.

LES DRAMES DE LA MER

Quimper, 28 novembre. — A Audierne, un bateau de pêche qui avait été vu dans la journée a fait naufrage vers 6 heures à la hauteur de la pointe du Vent.

Le gendarme du sémaphore du Bec-de-Raz a aussitôt informé l'administration d'Audierne. Le gendarme déclara qu'il apercevait quelques hommes agrippés à l'épave. Les équipages des canots de sauvetage furent alertés et prirent la mer peu après. Mais celle-ci, très grosse, empêcha les sauveteurs d'Audierne de traverser le raz de Sein.

On ignore encore si le canot a pu gagner la baie des Trépassés. A 9 heures, cette embarcation était signalée faisant route sur Audierne. On suppose que les sept ou huit hommes qui se trouvaient à bord du sloop ont péri, car à partir de 5 heures on ne voyait plus rien à la surface de l'eau.

Une taxe sur les arbres de Noël au Canada

Ottawa, 28 novembre. — Tous les arbres qui entreront au Canada au moment des fêtes de Noël seront soumis à un impôt spécial de 10 % prélevé sur les prix de vente.

« Seuls seront exonérés de cette taxe ceux qui seront de véritables arbres déplantés à cette occasion. Les autres, en effet, sont des objets superflus, voir de luxe, et qui comme tant d'autres articles sont des objets manufacturés et par conséquent doivent être assujettis aux mêmes droits qu'eux. »

La situation se complique à nouveau en Chine

Londres, 28 novembre. — On mande de Pékin que les étudiants chinois se sont livrés aujourd'hui à une grande manifestation pour réclamer l'abolition de tous les traités avec les grandes puissances.

Pour parer à toute éventualité, les autorités militaires de l'ordre public dans les services de police et de garde et fait compléter et renouveler les travaux de défense et les fils de fer barbelés.

Le bruit court que certains milieux militaires chinois cherchent à compliquer la situation en distribuant des armes aux ouvriers et en les incitant à la grève générale.

Les autos préfecturales dérapent

Saint-Etienne, 28 novembre. — Deux automobiles dans lesquelles avaient pris place plusieurs conseillers généraux, le préfet de la Loire M. Minier, le sous-préfet de Roanne M. Bodenan, et l'architecte départemental M. Bernand, ont dérapé en se rendant au sanatorium de Saint-Godard, où la commission devait étudier certaines améliorations.

Les deux machines sont hors d'usage. M. Minier a eu la figure coupée par des éclats de glace et l'architecte départemental paraît avoir de sérieuses contusions.

UN FOOT-BALLEUR VICTIME DE LA ROUTE

Marseille, 28 novembre. — Cette nuit, vers 1 heure du matin, sur la route d'Aubagne, une automobile qui conduisait M. Boyer, capitaine de l'Olympique de Marseille, chef de l'équipe qui envoya le championnat de France de Football Association, est entrée en collision avec une voiture de maraicher.

Les deux véhicules ont été fort endommagés. M. Boyer, comprimé par le volant et atteint par des éclats de vitre, a été gravement blessé.

Le capitaine de l'Olympique faisait partie de l'équipe de S. E. qui groupe sept internationaux et doit remonter demain, sur le terrain de l'Olympique, le Lyonnais Sud-Ouest-Est, en match de sélection.

DEUX COMMUNISTES CONDAMNES

Pau, 28 novembre. — Le jury des Basses-Pyrénées vient de prononcer son verdict dans l'affaire de l'agression des Eaux-De-nagues, dont se rendant coupables deux communistes, Mariano et Garcia, qui faisaient tous deux partie d'un groupement communiste et qui furent les promoteurs de la grève de Larvuns, en 1924. Mariano a été condamné à mort et Garcia à 10 ans de travaux forcés.

Revue de la Presse

BRIAND LE FOSSOYEUR

L'Action Française (Ch. Maurras) :

Hier, M. Briand formait un ministère avec les socialistes. Il en fabrique un autre contre eux aujourd'hui. Tout le monde trouve ce chose naturelle. Appons-ja républicaine, et nous comprendrons.

Que avenir prédir à M. Briand ? D'ides financières, il n'en a pas. C'est un rhéteur, un homme qui commença par trouver le pouvoir agréable et qui a fini par en goûter aussi les profits. L'oligarchie à laquelle il a présidé sept à huit fois menace ruine. Aussi longtemps qu'elle durera, il aura chance d'y trouver sa place, son rôle, son intérêt et même large, faculté d'accommodement, ou comme il dit, d'adaptation à tout et à tous, le « monstre de souplesse », comme l'appellait Barrès, n'est bon à rien d'utile, de durable et de résistible. Mais il circule avec adresse entre les pierres de la démolition.

Son rôle pendant la guerre a été longtemps couvert par les ombres nécessaires de la censure et des comités secrets. Nous y avons été trompés, et nous nous en louons. Mais à distance, ça rôle se révèle hideux. Le chef du gouvernement de 1915-1916 a commencé par faire mourir Gallieni : il a consommé l'œuvre en laissant salir nos couleurs dans les faubourgs d'Athènes et nos pauvres marins furent si impudemment massacrés à Sa vieille réputation de politique réaliste, de réalisateur ne tient plus depuis ces monumentales erreurs historiques. Il faut tenir Briand pour le type moulu « négro-blanche » sur lesquels on se sépare sans fâcherie.

Mais il ne s'agit pas de motions ni de verbiage. Il s'agit de sauver le pays d'une catastrophe financière. Il convient, en attendant à tout ce qui fait sous la main, sans un ministre des Finances. Il en trouvera un, par exemple ! Mais enfin, voilà la dernière des choses auxquelles il ait pensé. Ni plan financier, ni plan politique. En revanche, un schéma complet des satisfactions à donner aux groupes, aux sous-groupes, aux partis et aux sous-partis ! Cela est très joli. Mais si l'on n'a pas autre chose, on va pas loin fin 1925.

Cependant, ce n'est plus sans un frémissement anxieux que l'on croit cet homme fustige accéder au pouvoir.

Il le prend, il le laisse ? Mais se contact fuyant engendre toujours, et à coup sûr, quelque dommage pour le pays. Après Washington, Locarno. Mais après Locarno ? Que restera-t-il à perdre ? Quel que cela puisse être, l'en fais serment, Briand le perdra.

BRIAND FAISSEUR DE PRESENTS

L'Echo de Paris (Junius) :

Le risque, c'est que M. Painlevé disparu, M. Briand ne reprenne la majeure partie des portefeuilles de M. Painlevé ; c'est que, pour se faire pardonner de son programme, il a abandonné Blum, il ne fasse à M. Blum absent plus de concessions qu'il n'en ait peut-être dans sa formule de lundi dernier, accordé à M. Blum présent. Disons le mot : le danger, c'est que M. Briand ne veuille à son apparition sur les pas de ses amis, au profit de ses adversaires.

Ces choses-là se sont déjà vues. Si je le note, ce n'est pas pour décourager les espérances ; c'est pour encourager des résistances. M. Loucheur, l'heure sonnée, avait promis de faire à M. Briand ce que les socialistes préfèrent à cœur de M. Painlevé, auxquels ils avaient cependant si largement collaboré. On souhaite que M. Briand ne commette pas pareille fortune.

LES PHOTOS DE M. LAMOUREUX

Aux Ecoules :

Le rapporteur général du budget, M. Lamoureux, ne dédaigne pas une honnête réclamation. Aussi, chaque jour, deux ou trois journaux nous montrent ses traits.

Cette publication oblige, bien entendu, M. Lamoureux à remettre aux journalistes bon nombre de ses photographies. Aussi en a-t-il toujours quelques-unes dans sa serviette.

Mais, l'autre jour, sortant d'une commission le rapporteur d'un budget oublié sa serviette. Un collègue indiscret l'ouvrit et compta dix-sept images de M. Lamoureux, lequel se montra assez vexé quand on lui rapporta le lot.

C'est ma femme, dit-il, qui met toutes ces photographies dans ma serviette. Elle trouve sans doute M. Lamoureux photographique.

OU VOYEZ-VOUS UN GOUVERNEMENT ?

Le Rappel :

Enfin ! Nous avons un ministère, ou c'est tout comme. Nous avons un ministère. Les portefeuilles des portefeuilles est à peu près terminée. Une seule question se pose encore à laquelle M. Briand va répondre sans doute : Avons-nous un gouvernement ?

LE PROGRAMME SOCIALISTE

Les Sports

ALLIER

NIÈVRE

LOIRET

ASSOCIATION A. S. BOURBONNAISE A SOUVIGNY
Domain dimanche le onze premier de l'association sportive Bourbonnaise se rendra à Souvigny pour y rencontrer l'équipe correspondante de cette localité.

UN MATCH DE CHAMPIONNAT AURA LIEU AUJOURD'HUI AU PRE BERGÉ
Les Moulinois rencontreront aujourd'hui à 14 heures sur le terrain du Pré Bergé l'équipe première du Sporting Club Montluçon.

AVENIR SPORTIF FOURCHAMBAULT (2) CONTRE UNION SPORTIVE POUIGOISE (1)
Demain dimanche, la seconde équipe ira donner son match de revanche à l'U. S. Pouigoise. Nul doute qu'elle sera victorieuse.

ASSOCIATION SPORTIVE DES ATELIERS DE VAUZELLES
Le 2^e équipe de Vauzelles rencontrera sur son terrain, demain dimanche 29 novembre, la 1^{re} équipe de la Pique. Coup d'envoi à 14 heures.

SPORTING-CLUB TCHÉCOSLOVAQUE
Le Sporting Club tchécoslovaque du Creusot a enregistré une nouvelle victoire, en battant le Sporting Club Montluillon, par 2 buts à 0, après une partie intéressante et jouée corrélement.

A LA FRATERNELLE NOGENTAISE
Aujourd'hui, la Fraternelle a rencontré, en match amical, l'excellente équipe première de « Garde à Vous » de Montargis.

MAÇON CONTRE TREVOUX
Aujourd'hui dimanche 29 novembre, l'Association Sportive Maçoise (1) recevra sur son terrain l'excellente équipe de la Renaissance Sportive Trevouillaise (1). Coup d'envoi à 14 heures précises.

U. S. COULANGES (1) BAT A. S. A. VAUZELLES (3)
C'est par erreur qu'il a été annoncé, ces jours derniers, que l'U. S. Coulangaise (1) avait battu l'A. S. A. Vauzelles (3). C'est la troisième équipe de l'A. S. A. Vauzelles qui faisait lire.

ASSOCIATION SPORTIVE DES ATELIERS DE VAUZELLES
Demain dimanche les jeunes espoirs de l'A. S. A. V. seront opposés à l'équipe seconde de la Jeune Garde Nivernaise. Les deux équipes se rencontreront à 13 h. 30 aux vestiaires : Couturier, Dupuis, Chapelot, Flissou (cap.), Pity Thévenin, Cordillot jeune, Gâteau, Barbier, Ungry, Dolly, Baronnat. Coup d'envoi à 14 heures.

RUFGY AU FOOTBALL-CLUB DIGONNAIS
L'équipe (2) du F. C. D. s'est rencontrée, sur le terrain du Pont-de-Bourbon, avec l'équipe (1) du Club Nautique de Fouaine.

A. G. L. B. CONTRE A. S. N. V
Pré-Fleury, après la rencontre Nevers (2) Moulins (2), un match de rugby entre l'Avant-Garde de Bourges et l'Association Sportive Normandaise de Varzy.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
Demain dimanche, l'Union Sportive de Vichy recevra sur son terrain du Tir aux Pigeons, l'excellente équipe première de l'Union Sportive de Nexon.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

U. S. V. (1) CONTRE U. S. DE NEXON (1)
C'est la saison, cette équipe a fait match nul en championnat avec Limoges, en match amical elle a battu Saint-Vivien par 27 à 0 et Nantouy par 14 à 3, c'est donc une excellente équipe qui se présentera dimanche au Tir aux Pigeons.

MOULINS UNIVERSITÉ POPULAIRE
Communication : La prochaine conférence aura lieu le mercredi 2 décembre dans la salle des fêtes. Elle sera faite par Mlle Perce, directrice de l'École normale d'Institutes, qui parlera de « l'Isère ». Une séance récréative terminera la soirée.

OFFICE DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT
Communication : Il est rappelé que le loi du 26 avril 1924, en instituant le placement obligatoire des victimes de la guerre, a confié officiellement l'exécution aux offices départementaux de placement public.

LA CHAUSSEE DE LA RUE DE BOURGOGNE
En réponse à un vœu qui avait été émis au conseil d'arrondissement M. Baudouin vient de recevoir de M. Comte, député de l'Allier, communication d'un rapport de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées disant notamment : « Les dégradations que cause la circulation automobile à notre réseau de routes nationales sont telles qu'il est impossible de continuer à l'état des chaussées, plutôt que par les besoins des riverains. En l'espèce, la route nationale n° 73, depuis la fin du pavé de Moulins jusqu'à la gare de Saint-Bonnet, n'est pas dans un état tel qu'un rechargement s'impose à bref délai. »

Trouvaille — Il a été trouvé : par M. Mestrand, clerc d'avoué, rue Denain, une baguette en or ; par Mme Dagon, 53, rue de la Fraternité, un bouton de manchette en or ; par Mme Pressé, 78, rue des Bouchers, une fourrure ; par M. Marchand, rue Denis-Papin, une canne.

LA TAXE DU PAIN
Le maire vient de taxer le prix du pain à 1 fr. 65 le kilo.

FETE PAROISSIALE DE SAINT-POURÇAIN
Aujourd'hui dimanche solennité de la grande fête paroissiale de Saint-Pourçain.

Compatriote. — Le colonel de cavalerie Michon, de l'état-major particulier, est admis à la retraite. Il est affecté aux services du territoire de la 5^e région.

Conférence. — Dimanche prochain 6 décembre, à 14 heures, dans une des salles de l'hôtel de ville de Vichy, et à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société agricole de Vichy et de la région, M. Albert Ranc, docteur en sciences, ingénieur chimiste, conseil et directeur de l'Académie des sciences, fera une conférence sur le thème : « L'enseignement scientifique et l'agriculture ; la question de l'azote ».

Ca soir au Pré-Fleury il y aura deux matches de rugby
Il y aura deux matches de rugby : l'un à 13 heures, F. C. Moulinois (2) contre U. S. Nevers (3) ; l'autre à 15 heures, Moulinois (2) contre U. S. Nevers (3).

LE DIMANCHE SPORTIF AU CREUSOT
En football association, au parc de Montpouillon, un match de championnat entre les équipes premières de la Jeunesse Ouvrière du Creusot et du Sporting-Club Montluillon : coup d'envoi à 14 h. 30.

CROSS-COUNTRY GRANDS PRIX D'OUVERTURE DE CROSS-COUNTRY
Aujourd'hui, sur le stade de la Route de Saint-Laurent, à 15 heures, sera donné par M. Chevrin, vice-président de la Ligue d'Alsace du Centre, le départ des Grands Prix d'ouverture de cross, se disputant sur le parcours de 10 kilomètres, dans le bois de la Route de Saint-Laurent, à 15 heures.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI DE RECEVEUR-BURALISTE DE 2^e CLASSE
La recette-buraliste de 2^e classe, 2^e catégorie de Coligny (Nièvre), est vacante ; à cette recette est annexé un débit de tabac.

MONTLUÇON Tentative de suicide. — Le jeune René Martin, 17 ans, se présenta au poste de police et demanda à parler au commissaire central. En l'absence de celui-ci, les agents demandèrent à Martin ce qu'il désirait. Il se engagea à l'arrêter en disant qu'il venait de tuer quelqu'un qu'il ne put désigner, puis, sortant brusquement un couteau à cran d'arrêt de sa poche, il chercha à s'en frapper. Les agents purent le désarmer aussitôt pour le transporter au poste. Il a été reconduit chez ses parents.

AVIS aux étrangers. — Il est rappelé que les étrangers des deux sexes ayant plus de 15 ans, sont tenus de se présenter au commissariat de la ville d'Orléans, rue Victor-Hugo, munis d'une pièce d'identité, pour passer leur déclaration, un certificat de travail indiquant nom, profession, nationalité, profession, salaire, durée du contrat ou de la journée ; quatre photos récentes sans lunettes et un surcroît de 4 d'extraire du registre d'immatriculation délivré par le maire.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

ENQUETE DE COMMO ET INCOMMO
La demande présentée par M. Pierre Vallat, propriétaire à Cussel, à l'effet d'obtenir l'annulation de la déclaration de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été déposée au dépôt de liquides inflammables de moins de 20 litres, appartenant à la deuxième catégorie des établissements classés, sera soumise à une enquête de commodo et incommodo de 15 jours.

NEVERS La neige est tombée à Nevers
La neige a fait son apparition hier à Nevers. Le marché a été beaucoup moins important que d'ordinaire par suite de la rigueur de la température.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

MAJESTIC-PALACE Les femmes font ça bien mieux
Après un succès de la semaine dernière, le spectacle de la Majestic-Palace continue à attirer un grand nombre de spectateurs.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE
La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'en l'honneur de saint-Jean-Baptiste, elle a organisé un concours de petits enfants, sous les auspices de Saint-Jeanne d'Arc et des Anges.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal des candidats républicains a eu lieu hier à Pithiviers.

CHER

SAONE-ET-LOIRE

Avis mortuaires

Remerciements

BOURGES
Rue des Arènes, deux distributeurs d'essence font explosion

Dégâts importants
Hier samedi, vers 14 h. 30, un auto-camion venant de s'alimenter au distributeur d'essence automatique, situé à l'entrée du garage Demigny, 15, rue des Arènes. Soudain, une flamme jaillit, l'essence prit feu et les deux distributeurs firent explosion. L'essence enflammée coula dans la cave où se trouvait du bois et du charbon. Il y avait lieu de redouter un grave sinistre. L'alarme fut aussitôt donnée. Les premiers secours efficaces furent apportés par les extincteurs des grands magasins. Peu après, la pompe automatique fut sur les lieux et noyau le foyer de l'incendie, qui fut rapidement maîtrisé. On suppose que le sinistre est dû à une imprudence de fumeur. Un passant jeta sous une allumette, soit une cigarette non éteinte dans le voisinage du distributeur et l'essence coulant à terre prit feu. La circulation fut interrompue pendant près d'une heure. Par bonheur les réservoirs souterrains qui alimentent les distributeurs sont placés à une grande profondeur à l'intérieur du garage, et ont pu être rapidement protégés. Les dégâts sont néanmoins importants.

UN DEUXIEME INCENDIE
A 17 h. 30, une nouvelle alerte mettait en émoi le quartier Mirebeau. Un commencement d'incendie se déclarait dans le magasin de friperie moderne, rue des Toiles. L'huile de l'appareil qui sert à la triture avait pris feu et les flammes avaient déjà envahi le magasin. Grâce à la promptitude des secours, il fut rapidement éteint. Quand l'auto-pompe arriva sur place, tout danger était écarté.

SCHOLA SAINT-ETIENNE
La Schola Saint-Etienne a approuvé à clôturer sa troisième année d'existence par une audition qui sera donnée, le lundi 14 décembre, au Grand-Palais, et au programme de laquelle figure une œuvre d'une exquise fraîcheur « Les Saisons », de Haydn. L'audition est exclusivement réservée aux sociétaires : la cotisation, 25 fr. par an, donnant droit à 3 places pour chaque audition. L'exécution commencera à 20 h. 45, très précises.

LE PONT DE QUINCY SUR LE CHER
On sait que le conseil général de l'an dernier avait décidé la reconstruction du pont de Quincy sur le Cher. Le travail est aujourd'hui terminé. Les épreuves de réception du nouveau pont ont eu lieu hier. Les véhicules représentant un poids de 55 tonnes ont passé sur le tablier. Le résultat a été satisfaisant. Le pont a une longueur de 167 mètres. La municipalité se propose d'organiser le mois prochain une fête en l'honneur de l'inauguration du nouveau pont, qui, dès maintenant, est ouvert à la circulation.

REUNION DU COMITE DE LA FOIRE-EXPOSITION DE BOURGES
Le comité de la Foire-Exposition de Bourges s'est réuni samedi soir dans la salle du conseil municipal. M. Laidier, maire, président, assisté de M. Groussot, commissaire général, et de M. Pailhard, secrétaire, M. Laidier fut tout d'abord un rapport où après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les expositions qui se sont succédées depuis l'origine, il donne les résultats de celle de 1925. La foire de 1925 comptait 177 exposants contre 124 en 1924. Elle fut récompensée par une exposition annexe de meubles anciens, exposition florale, d'aviculture, et de pisciculture, qui furent particulièrement brillantes. Le budget de la foire est clos comme suit : En recettes : 107.657 francs. En dépenses : 69.658 fr. 85. Soit un excédent de recettes de 37.998 fr. 12, auquel vient s'ajouter une somme de 29.522 francs 13, représentant le prix du matériel, de telle sorte que le conseil de la foire se trouve à la somme totale de 67.520 fr. 55. M. le maire, après avoir fait approuver les comptes de l'exercice 1925, propose à la ratification de l'assemblée le budget primitif de 1926 établi en recettes et dépenses à la somme de 56.497 fr. 90. Il expose en outre quelques projets de la foire pour l'année prochaine. La foire sera annexée dans le palais Jacques-Cœur, une exposition d'art contemporain la céramique, la verrerie et la poterie d'émail. M. Chavard, directeur des services agricoles, propose en outre une manifestation agricole à l'occasion de la distribution de la prime d'honneur départementale qui sera distribuée cette année dans le Cher.

M. Hervé demande que la manifestation de la rue comprise une fête des provinces françaises avec costume. Cette idée est retenue. Après un échange d'observations, le Comité procède au renouvellement de la série sortante du conseil d'administration. Tous les membres sortants sont réélus. La séance a été levée à 6 h. 30. Vol d'une bicyclette. — Une bicyclette appartenant à M. Marcel Duperron, mécanicien, 5, boulevard d'Auron, a été dérobée à la porte du débit situé à l'angle de la rue de Dum et de l'Observatoire.

Bléssé par un taxi. — Vendredi, vers 21 h. 30, un taxi conduit par M. Michel Royon a heurté l'avenue Jean-Jaures, M. Georges Michel, sous-officier du 8^e et a renversé. M. Michel a été légèrement blessé. Etat civil : Naissances. — Irène Millet, rue Samson, 2 ; Roger Berbez, chemin de Chiffertail ; Paul Fatre rue Tallierguez. Décès. — Marie Jouvanet, 81 ans, place du Grand-Martin ; Lucien Barbier, 66 ans, rue Gambon.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni en session ordinaire de novembre, sous la présidence de M. J. Jacquet, maire, et a pris les décisions suivantes : — Approuve les différentes décisions prises par le bureau d'assistance. — Décide de relever le taux de l'assistance aux familles nombreuses en le portant de 78 fr. à 80 fr. par an et par enfant. — Donne un avis favorable à une demande d'assistance aux femmes en couches. — Approuve le devis s'élevant à 2.250 fr. et le marché amiable passé avec M. Léon Dorville, carrossier à Bourges pour la réparation du boîtier. — Nomme MM. Saitre adjoint, Brisset, Magliore, rentier ; Depigny Joseph agriculteur et Clavier-Louis Garnier, pour faire partie de la commission chargée de l'établissement de la statistique agricole. — Approuve les nouvelles polices d'assurance des bâtiments communaux contre l'incendie passées avec la Cie La France. — Décide pour la révision de l'impôt, figurant sur les rôles de l'année 1925, une somme de 45 fr. — Propose pour l'année 1926, les commissaires répartiteurs dont les noms suivent : Répartiteurs Numéraires : MM. Ernest Clavier à Vassilly ; Raphaël Villaudy, à Saint-Georges ; Henri Leroy au Montet ; Jules Bénard dit Rondet, aux Cadets ; Albert Garnier, à la Rose ; André Mabilat, aux Descloux ; Joseph Depigny, à La Colette ; Albert Fousard, aux Frais ; Louis Cocu, à Monthoulin ; Ursin Villaudy, à La Pièpre ; Répartiteurs suppléants : MM. Etienne Jacques, aux Chenauds ; Etienne Clavier, aux Roches ; Henri Chardon, aux Bénards ; Joseph David, à La Guillière ; Pierre Bénard, aux Rousseaux ; Alexandre Larpent, à La Rue de Fin ; Julien Debeaune, au Flatiel ; Georges Gilbert, aux Sables ; Paul Chardon, aux Rousseaux ; Louis Gadin, au Bourg.

Un vote a été pris sur la proposition de la balayuse des classes de l'école de la Forêt. — Décide la réparation immédiate de la planche du gué Charpeau et la réparation du chemin des Gallandes, du chemin de la Grande-Cheminée et chemin des Frères et du bas de la place de l'Hôtel de Ville. — Décide la plantation de 100 peupliers sur des terrains communaux et de 6 noyers sur le champ de foire. — Décide que le service du corbillard, lorsque la réparation sera terminée, sera mis en adjudication. Avis de la mairie. — Les différentes listes d'assistance sont déposées au bureau du secrétaire municipal. Les intéressés qui n'ont pas encore en leur possession leur carte de secours, sont priés de venir en prendre connaissance et formuler leurs réclamations pendant un délai de 20 jours.

DUN-SUR-AURON
Un vieillard se noie. — On vient de retirer de l'Auron sur le lieu dit La Croix, le cadavre de M. Jacques Martin, 72 ans, disparu depuis mardi. On suppose que trompé par l'obscurité, le vieillard est tombé accidentellement dans la rivière. MEHUN-SUR-YEVRE
Le maire démissionne. — M. Rousseau, maire, ayant été trois fois en minorité au sein du conseil municipal, a demandé la démission de son mandat. M. Rousseau demandait que l'indemnité qui lui a été allouée soit portée de 4.800 fr. à 7.200 francs. NEUVY-SUR-BARANGEON
Grivellerie. — Plainte a été portée contre M. Ferrand, hôtelier, contre Decanin, courtier en photographie, qui, après s'être fait héberger pendant une semaine, est parti sans régler sa note. RAYMOND
La foire. — La foire de décembre aura lieu le lundi 14 décembre, et non le premier lundi de décembre, comme il est annoncé. SAINT-LAURENT
Vol. — Plainte a été portée par M. Louis Néron, journaliste, pour vol de deux bonnettes estimées 60 francs.

DISTINCTIONS AUX SAPEURS-POMPIERS
La médaille d'argent et le diplôme d'honneur ont été accordés aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent : MM. Georges Soulat, sapeur à Massay ; Joseph Audouin, sapeur à Massay ; Louis Aujon, sous-lieutenant à Santranges ; François Pison, tambour à Santranges ; Firmin Raffaitin, sapeur à Méry-des-Bois.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLEANS
Comment se rendre au Maroc
Il est rappelé qu'en utilisant le réseau d'Orléans on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir : 1) Par Bourges-Casablanca. — Départ de Bourges trois fois par mois. Traversée en 3 jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et de divers gares du réseau d'Orléans. 2) Par Gibraltar-Casablanca. — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Gibraltar. Service hebdomadaire (tous les mardis) de Gibraltar à Casablanca. 3) Par Algèrès-Tanger. — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algèrès. Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algèrès, service quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algèrès-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile quatre fois par semaine, trajet dans une même journée de Paris à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Cie d'Orléans 16, Bouiv. des Capucines.

PARIS-LE-MONIAL
Soirée théâtrale. — C'est samedi 5 et dimanche 6 décembre prochain que le groupe de Jeunes Catholiques donnera sa première séance de l'année 1925-1926. La location est ouverte chez M. Michon, libraire, rue des Deux-Buis. MELLECOTY
Suicide. — M. François Gaudet, 51 ans, de Mellecoty, à Gemolles, qui depuis quelque temps ne semblait plus pour de toutes ses facultés normales, a été trouvé pendu à son domicile.

SAINT-VALLIER
MENACE D'ETRE EXPULSEE DE SON LOGEMENT
ELLE SE VOIE
Jeanne Biavre, veuve Dumontel, 52 ans, demeurant à la rue de la Serre, commune de Saint-Vallier, s'est noyée dans un réservoir voisin de son habitation. Les causes de ce suicide sont attribuées à la misère et à la menace d'expulsion du logement qu'elle occupait.

PARIS-LE-MONIAL
Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne. Billets directs simples d'aller et retour (1^{re}, 2^e, et 3^e classes). Aller rapide, départ Paris-Quai d'Orsay 17 heures 00 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou). Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux. Arrivée Barcelone 12 h. 55 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 25 (en 2^e classe). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 30 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 10 h. 05 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 55 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Aller rapide, départ Barcelone 15 h. 10 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 12 h. 05 (en 2^e classe). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 10 h. 55 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Barcelone à Paris). Wagon-restaurant de Barcelone à Paris. Express : départ Barcelone 5 h. 40 (2^e et 3^e classes) ou 10 h. 00 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 8 h. 54 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Barcelone à Paris).

qu'il trouva à lui dire, ou comment il parvint à esquiver son mépris. C'est l'un des plus précieux du sentiment, que le ton de voix pleine plus d'importance que les mots, et celui qui parle, plus que ce qu'il dit. Mais le Maître dut trouver une excuse, ou peut-être même il découvrit le moyen de tourner ce scandale à son avantage car, après un temps de froideur, les relations se firent plus étroites, et jamais l'un ne fut en désaccord avec l'autre. Ils étaient perpétuellement ensemble. Je ne veux pas avoir l'air de jeter une ombre de blâme en dehors de ce qui est dû à un aveuglement semi-volontaire, sur cette malheureuse lady ; mais je crois que, durant ces derniers jours, elle joua de très près avec le feu ; et que je me trompe ou non là-dessus, une chose du moins est claire et suffisante. Mr Henry le croyait. Ce pauvre gentilhomme restait assis des journées entières dans sa chambre, avec un air si malheureux qu'il était presque impossible de lui parler ; cependant, il faut croire qu'il trouvait quelque réconfort dans la simple présence et dans la conscience de ma sympathie. A d'autres fois, nous causions, et c'était une singulière causerie : personne n'était nommé, l'on ne citait aucun détail personnel, mais nous avions le même sujet dans l'esprit, et nous le savions l'un et l'autre, sans le dire. Je me demandai si ce n'était pas à l'aide d'un artifice analogue que le Maître courtisait Mme Henry tout le long du jour (comme il était manifeste), sans jamais alarmer sa pudeur. Pour montrer à quel point on était ve-

AUTUN
CONTRE LA VIE CHÈRE

La commission provisoire du groupement contre la vie chère poursuit sa tâche difficile avec ténacité. Elle est heureuse de l'accueil sympathique qu'elle a rencontré auprès des épiciers et fruitiers détaillants. Ceux-ci, nombreux à la séance du jeudi soir, ont manifesté un état d'esprit d'espérance et ont félicité hautement. Décidés à lutter contre la vie chère et à donner un exemple salutaire, ils ont nommé cinq délégués qui se sont mis au travail immédiatement. Des hier, ils visitaient les fournisseurs grossistes d'Autun, pour en obtenir des prix réduits sur quelques denrées alimentaires. Donc, épiciers et fruitiers autunois, venez tous à la mairie lundi 30, à 8 h. 30 du soir. On aura communément des prix réduits sur les moyens pratiques et rapides d'en faire profiter tous vos clients.

Etat civil : Naissances. — André Pécapod, boulevard Laureau ; Paul Largy, boulevard Laureau ; Ginette Gilbert, boulevard Laureau. Publications de mariages. — Joseph Verpont, journalier à la Vallée, et Françoise Lichon, cuisinière à Autun ; Louis Antoine, ajusteur à la C.P.L.-M. à Paray-le-Monial, et Jeanne Jarrin, à Autun ; Félix Magranville, sculpteur à Autun, et Clotilde Lécarré, à Vitry-sur-Loire. Mariage. — Marius Nulet, plâtrier à Autun, et Germaine Forêt, à Autun. Décès. — Jean Develay, 69 ans, ancien entrepreneur, rue du Docteur-Jollot ; Claude Dory, 62 ans, cultivateur, boulevard Laureau ; Paul Chalumeau, 41 ans, garçon d'écurie, place du Champ-de-Mars ; Jeanne Lagutte, veuve de Paul Batault, 66 ans, rentière, rue du Vieux-College ; Marie Morel, épouse de Adolphe Brosseau, 50 ans, foraine, au Creusot ; Jean-Marie Loreau, altrapèze, rue du Guide, 15, et Marie Schmidt, même adresse ; Antonin Martot, boucher, rue Marceau, 68, et Georgette Landriot, rue des Mûlliers, 39 ; Agop Papazian, manœuvre, rue de Strasbourg, 12, et Annie Lebrun, couturière, Puits des Moineaux, 5 ; Marcel Cellard, ingénieur, rue des Noyers, 14, et Jeanne Dubois, institutrice à Charnay-la-Chalon.

CHAROLLES
DANS LES PONTS ET CHAUSSEES
Par arrêté préfectoral la dénomination de : circonscription de Charolles-est est remplacée par celle de : circonscription Charolles (ingénieur M. Bourgeois). La dénomination de : circonscription de Charolles-ouest est remplacée par celle de : circonscription de Paray-le-Monial.

Conférence agricole. — M. Delorme, professeur d'agriculture à Charolles, fera demain dimanche, à 11 heures, à la mairie de Versaugues, une conférence agricole publique sur les sujets suivants : l'importance du rôle de la terre, avantages et fonctionnement des mutualités agricoles.

CHALON-SUR-SAONE
Au 13^e d'infanterie. — M. Mariotte, chef de bataillon (major), est remplacé chef de bataillon, et M. Jenoulet, chef de bataillon, est nommé major. M. Bizouard, capitaine au 14^e bataillon, rapatrié du Maroc, est affecté au 13^e (bataillon de Maçon).

Par décret présidentiel, sont nommés sous-lieutenants de réserve les élèves-officiers de réserve ci-après, affectés au 13^e d'infanterie : MM. Bucheton, du 5^e bataillon de chasseurs à pied ; M. Véral, est nommé sous-lieutenant de réserve au 15^e d'infanterie.

Le bal des médaillés militaires. — Le grand bal, paré et décoré offert à ses membres honoraires par la Société nationale des médaillés militaires, aura lieu le 12 décembre, au Skating. Un concours de costumes avec de nombreux prix sera organisé entre tous les danseurs et danseuses.

DIGON
Etat civil : Naissances. — Georgette Michel ; Louise Palland ; Roger Bessyrou ; Marcel Schaeffer ; Nello Fontana ; Emile Girardi de Oliveria ; Mario Urbino ; Georges Sarrazin ; Ersiglio Giomente ; Maurice Maître ; Jeanne Damon ; Philomène Jarrousse ; René Laubouille ; Jean Mathieu ; Edith Louisa ; Jeanne Ravet ; Antoinette Lezéant ; Marie Lina. Mariages. — Giovanni Rebola, maçon, et Glotia Duclaux ; Laurent rouillon, chauffeur, et Louise Pelletier ; Alphonse Rué, boulanger, et Marie Pompanon ; Markez, fabricant, et Marie Barthelemy ; Claude Lantier, mécanicien, et Alexandrine Touzot, couturière ; Marcel Flot, faïencier, et Clotilde Saunier, faïencière.

PARIS-LE-MONIAL
Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne. Billets directs simples d'aller et retour (1^{re}, 2^e, et 3^e classes). Aller rapide, départ Paris-Quai d'Orsay 17 heures 00 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou). Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux. Arrivée Barcelone 12 h. 55 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 25 (en 2^e classe). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 30 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 10 h. 05 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 55 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Aller rapide, départ Barcelone 15 h. 10 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 12 h. 05 (en 2^e classe). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 10 h. 55 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Barcelone à Paris). Wagon-restaurant de Barcelone à Paris. Express : départ Barcelone 5 h. 40 (2^e et 3^e classes) ou 10 h. 00 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 8 h. 54 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Barcelone à Paris).

SAINT-VALLIER
MENACE D'ETRE EXPULSEE DE SON LOGEMENT
ELLE SE VOIE
Jeanne Biavre, veuve Dumontel, 52 ans, demeurant à la rue de la Serre, commune de Saint-Vallier, s'est noyée dans un réservoir voisin de son habitation. Les causes de ce suicide sont attribuées à la misère et à la menace d'expulsion du logement qu'elle occupait.

SAINT-VALLIER
MENACE D'ETRE EXPULSEE DE SON LOGEMENT
ELLE SE VOIE
Jeanne Biavre, veuve Dumontel, 52 ans, demeurant à la rue de la Serre, commune de Saint-Vallier, s'est noyée dans un réservoir voisin de son habitation. Les causes de ce suicide sont attribuées à la misère et à la menace d'expulsion du logement qu'elle occupait.

MACON
CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, réuni le 24 novembre, sous la présidence de M. Blanchard, maire, a pris les décisions suivantes : — Approuve le cahier des charges et les pièces de l'appel pour l'adjudication des travaux d'entretien pour 1926. — Approuve les marchés pour la fourniture des tonneaux et harnais nécessaires pour assurer la récolte de l'élevage des immoindes. — Autorise le maire à vendre à l'amiable la chaudière des machines élévatoires. — Vote la mise à la retraite du sous-lieutenant Thévenot, du sergent Poncet, du caporal-chef Monnier et du sapeur Charvet, après ayant tous à la compagnie de sapeurs-pompiers et autorise un prélèvement de 700 francs sur la caisse de secours de la compagnie. — Dresse la liste des syndicats proposés comme répartiteurs en 1926. — Désigne M. Ridet comme membre de la commission de révision des listes électorales et MM. Delaye et Jacquet pour compléter la commission chargée du jugement des réclamations. — Décide que la place d'Armes s'appellera dorénavant Square de la Paix et que par extension, le nom des rues Baudouin-de-Sennece, Perrier et Mathieu, sera donné aux rues qui entourent cette place. — Vote l'annulation pour défaut de paiement de la concession au cinéâtre accordée à M. Auguste Lapière, et Saint-Laurent. — Fixe à 13 fr. 50 par mois et par enfant le taux d'assistance aux familles nombreuses. — Vote 2.000 francs en faveur du concours national de tir à l'arc organisé à Maçon en 1926.

LE CREUSOT
Recette municipale. — Les propriétaires de chiens sont informés que les taxes non acquies au 15 décembre prochain pouvant être mises en recouvrement par voie de poursuites, ils ont le plus grand intérêt à les payer avant cette date.

Etat civil : Publications de mariages. — Pierre Reimlaud, ajusteur, rue de Terre-Grasse, 30, au Creusot, et Gladie Courtial, à Saint-Pantalon (Saône-et-Loire) ; François Hervault, forain à Perrignan, et Jeanne Denis, foraine, au Creusot ; Jean-Marie Loreau, altrapèze, rue du Guide, 15, et Marie Schmidt, même adresse ; Antonin Martot, boucher, rue Marceau, 68, et Georgette Landriot, rue des Mûlliers, 39 ; Agop Papazian, manœuvre, rue de Strasbourg, 12, et Annie Lebrun, couturière, Puits des Moineaux, 5 ; Marcel Cellard, ingénieur, rue des Noyers, 14, et Jeanne Dubois, institutrice à Charnay-la-Chalon.

GIVRY
Vol avec effraction. — De très adroits cambrioleurs ont pénétré, par effraction, dans la boucherie de M. Limosin, rue de la République. Ils ont forcé et enlevé le tiroir-caisse du comptoir qu'ils ont emporté. M. Limosin ne peut apprécier exactement le montant du vol, la gendarmerie enquête.

LA MODE PRATIQUE
rend la vie moins chère
en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc.
Grâce à la Mode Pratique vous travaillerez sans rien gâcher, vous économiserez du temps et de l'argent.
Abonnement : Un an, 52 francs, 50 francs HACHETTE

PARIS-LE-MONIAL
Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne. Billets directs simples d'aller et retour (1^{re}, 2^e, et 3^e classes). Aller rapide, départ Paris-Quai d'Orsay 17 heures 00 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou). Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux. Arrivée Barcelone 12 h. 55 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 25 (en 2^e classe). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 30 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Express : départ Paris-Quai d'Orsay 10 h. 05 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 55 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Aller rapide, départ Barcelone 15 h. 10 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 12 h. 05 (en 2^e classe). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 10 h. 55 (wagons-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Barcelone à Paris). Wagon-restaurant de Barcelone à Paris. Express : départ Barcelone 5 h. 40 (2^e et 3^e classes) ou 10 h. 00 (1^{re} et 2^e classes sur le parcours espagnol). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 8 h. 54 (wagons-lits et voitures directes toutes classes de Barcelone à Paris).

Madame ANGINIEUR née du PASQUIER
Madame ANGINIEUR née du PASQUIER

Monsieur Jean ROBIOT
Madame veuve Théodore PINON

Monsieur Faustin COUTURIER
Architecte-Espert

Monsieur Auguste BRETONNIERE
Chef de gare à Leroy-la-Tour

Madame veuve CHAVANTON
Née Marie SAUTEREAU

Monsieur André BLOND
Entrepeneur de charpentes

Madame Louis POITEU
Entrepeneur de charpentes

Monsieur Jacques TRUCHET
Entrepeneur de charpentes

Mme veuve Pierre Aimard, M. et Mme Vialat, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Pierre AIMARD

Mme veuve Chevrier et ses enfants, les familles Amelaine, Thépérier, Chemin et Pointu, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Jean CHEVRIER

M. Choupot, président de la Ligue des Catholiques de l'Est, vient par lettre de remercier M. le maire d'Auxerre de l'hospitalité accordée aux 10.000 ligueurs et de lui adresser une somme de 600 francs à répartir par moitié aux œuvres de bienfaisance et aux agents de police qui ont assuré le service d'ordre.

M. Serres, inspecteur de 2^e classe, est nommé à la 1^{re} classe ; M. Dessagne, ancien commis à Tonnerre, est nommé à Sens, bureau des hypothèques ; M. Roche, commis à Châteaubriant, est nommé au bureau des hypothèques.

M. Jean Bardin ; Bernard Guillaume ; Pierre Guillaume.

M. Dominique Strazorizer, chauffeur à la scierie Fèvre, a constaté que son portefeuille qu'il avait laissé dans un placard avait été allégué de 1.680 francs. Le malfaiteur n'avait laissé que deux billets de 10 francs.

M. Louis Menet, chef de canton au P.-L.-M., a constaté en rentrant d'un court voyage que sa malle avait été ouverte avec une fausse clef et qu'on y avait pris une somme de 200 francs.

M. Eugène Berry, employé au chemin de fer P.-L.-M., et Marguerite Guenot, à Lézignan. Paulette Deheppe, 3, faubourg Rougemont.

M. Aline Millon, veuve Batareu, 80 ans, rue du Prieuré ; Eugène Renaud, 66 ans, ingénieur des travaux publics de l'Etat, en retraite, au canal, commune de l'Ornerre ; Pierre Clodion Dessalens, 83 ans, chef de section au chemin de fer P.-L.-M. en retraite, demeurant rue Vauverde.

M. Eugène Berry, employé au chemin de fer P.-L.-M., et Marguerite Guenot, à Lézignan. Paulette Deheppe, 3, faubourg Rougemont.

M. Aline Millon, veuve Batareu, 80 ans, rue du Prieuré ; Eugène Renaud, 66 ans, ingénieur des travaux publics de l'Etat, en retraite, au canal, commune de l'Ornerre ; Pierre Clodion Dessalens, 83 ans, chef de section au chemin de fer P.-L.-M. en retraite, demeurant rue Vauverde.

M. Aline Millon, veuve Batareu, 80 ans, rue du Prieuré ; Eugène Renaud, 66 ans, ingénieur des travaux publics de l'Etat, en retraite, au canal, commune de l'Ornerre ; Pierre Clodion Dessalens, 83 ans, chef de section au chemin de fer P.-L.-M. en retraite, demeurant rue Vauverde.

M. Aline Millon, veuve Batareu, 80 ans, rue du Prieuré ; Eugène Renaud, 66 ans, ingénieur des travaux publics de l'Etat, en retraite, au canal, commune de l'Ornerre ; Pierre Clodion Dessalens, 83 ans, chef de section au chemin de fer P.-L.-M. en retraite, demeurant rue Vauverde.

M. Aline Millon, veuve Batareu, 80 ans, rue du Prieuré ; Eugène Renaud, 66 ans, ingénieur des travaux publics de l'Etat, en retraite, au canal, commune de l'Ornerre ; Pierre Clodion Dessalens, 83 ans, chef de section au chemin de fer P.-L.-M. en retraite, demeurant rue Vauverde.

Le Maître de Ballantrae

Par R.-L. STEVENSON
Traduit de l'anglais par Theo VARLET

Le Maître était donc hors d'affaire ; mais il avait été réduit à se défendre, il s'en était tiré sans gloire, et le prestige de son caractère personnel en était grandement atteint. Mylord, dans son for intérieur, connaissait désormais son favori pour un espion du gouvernement ; et Mme Henry (quel que fût son avis) se montra visiblement plus froide envers le héros de roman déchu. C'est ainsi que le meilleur édifice du duplicite possédée quelque point faible, et il suffit de l'attendre, pour que tout oroule ; et si, par cet heureux coup, nous n'avions pas ébranlé l'idole, qui peut-être ce qui en aurait résulté pour nous hors du dévouement. Toutefois, à l'époque, c'était comme si nous n'avions rien fait. Au bout d'un jour ou deux, il avait effacé les traces de sa chute, et, selon toute apparence, festait aussi fort que jamais. Quant à Mylord Durrisdere, il était plongé dans sa prédilection journalière ; il se gassait moins d'amour, qualité active, que d'une apathie torpide de ses autres facultés ; et le pardon (pour employer aussi mal ce noble terme) s'échappait de lui par pure faiblesse, comme des larmes sèches. Le cas de Mme Henry était très différent ; et Dieu sait ce

ment de ton, il passa de la conversation polie habituelle à un torrent d'injures. — Mon cher Henry, c'est à vous de jouer, venait-il de dire ; et — il continua ; — Il est vraiment curieux de vous voir, jusque dans cette mince affaire d'un feu de carde, déployer une telle rusticité. Vous jouez, Jacob, comme un vieux laid (1) à bonnet, un matelot dans une taverne. Même p vanter, même avidité mesquine, « cette lecture d'hébé qui me fait rager (2) ; il est bizarre que j'aie un petit frère. Même Bout-Carrés montre une certaine vivacité lorsqu'il craint pour son enjeu ; mais toute la fastidiosité de jouer avec vous, je manque de mots pour l'exprimer. Mr Henry continua de regarder ses cartes, comme s'il méditait longuement quelque coup ; mais il avait l'esprit ailleurs. — Bon Dieu ! ce sera-t-il jamais fini ? s'écria le Maître. Quel lourdaud (2) ! Mais que vais-je embarrasser d'expressions françaises quelqu'un perdu dans une telle ignorance ? Un lourdaud, mon cher, est comme qui dirait un colas, un colas, un colas, un individu sans grâce, sans légèreté ni élasticité ; aucun talent de plaisir, aucun brillant naturel ; celui que vous pourriez voir quand vous le voudrez, en regardant un miroir. Je vous dis cela pour votre bien, je vous assure ; et en outre, Bout-Carrés — (et il me regarda en étouffant un bâillement) — c'est une de mes distractions en ce lieu d'enfer, de vous retourner, vous et votre maître, comme des châtignes au feu.

ment de ton, il passa de la conversation polie habituelle à un torrent d'injures. — Mon cher Henry, c'est à vous de jouer, venait-il de dire ; et — il continua ; — Il est vraiment curieux de vous voir, jusque dans cette mince affaire d'un feu de carde, déployer une telle rusticité. Vous jouez, Jacob, comme un vieux laid (1) à bonnet, un matelot dans une taverne. Même p vanter, même avidité mesquine, « cette lecture d'hébé qui me fait rager (2) ; il est bizarre que j'aie un petit frère. Même Bout-Carrés montre une certaine vivacité lorsqu'il craint pour son enjeu ; mais toute la fastidiosité de jouer avec vous, je manque de mots pour l'exprimer. Mr Henry continua de regarder ses cartes, comme s'il méditait longuement quelque coup ; mais il avait l'esprit ailleurs. — Bon Dieu ! ce sera-t-il jamais fini ? s'écria le Maître. Quel lourdaud (2) ! Mais que vais-je embarrasser d'expressions françaises quelqu'un perdu dans une telle ignorance ? Un lourdaud, mon cher, est comme qui dirait un colas, un colas, un colas, un individu sans grâce, sans légèreté ni élasticité ; aucun talent de plaisir, aucun brillant naturel ; celui que vous pourriez voir quand vous le voudrez, en regardant un miroir. Je vous dis cela pour votre bien, je vous assure ; et en outre, Bout-Carrés — (et il me regarda en étouffant un bâillement) — c'est une de mes distractions en ce lieu d'enfer, de vous retourner, vous et votre maître, comme des châtignes au feu.

ment de ton, il passa de la conversation polie habituelle à un torrent d'injures. — Mon cher Henry, c'est à vous de jouer, venait-il de dire ; et — il continua ; — Il est vraiment curieux de vous voir, jusque dans cette mince affaire d'un feu de carde, déployer une telle rusticité. Vous jouez, Jacob, comme un vieux laid (1) à bonnet, un matelot dans une taverne. Même p vanter, même avidité mesquine, « cette lecture d'hébé qui me fait rager (2) ; il est bizarre que j'aie un

